

GeOlii-Dire

Revue étudiante de géographie, UQAR, 11^{ème} édition, Avril 2012



Mot de Bienvenue

Après cette année de durs labeurs, nous avons enfin notre numéro 11! Cette année nous sommes seulement une petite équipe de deuxième année surtout, mais on a travaillé très fort pour que cette revue étudiante puisse finalement sortir malgré la grève.

L'année dernière, Susan Drejza, une ancienne du Géouï-dire (dont les conseils ont d'ailleurs été plus qu'appréciés par la nouvelle équipe : merci Susan!), nous avait fait un historique du journal pour souligner la venue du 10^e numéro. Nous l'avons repris pour ce numéro, car il est toujours intéressant de savoir l'histoire de notre revue.

Vous trouverez dans ce numéro du Géouï-dire des articles portant sur le Stage de l'année dernière en France, quelques recettes intéressantes et deux articles portant sur la grève qui est toujours en cours jusqu'à maintenant.

Le tout se termine par les photos des finissants de cette année.

N'oubliez pas que le contenu du journal est largement influencé par votre participation. N'hésitez surtout pas à écrire des articles et à envoyer des photos, car c'est vous qui faites en sorte que le journal est si diversifié... et captivant !

Le numéro 12 sera là l'an prochain...

pensez-y !

Alors je vous souhaite une bonne lecture !

Audrey Fournier

Photographie de couverture : Alison Margerand

4^{ème} de couverture : Pierre-André Lalanne

Sommaire

Section HISTOIRE

Le Géouï-dire, une longue tradition des géographes de Rimouski 3

Section Stage en France 2011

Histoire et géographie du Cognac 7

Xynthia: *Et la gestion du risque côtier en France* 10

Oradour sur Glane 16

Section RECETTES

Deux recettes de biscuits simples et qui feront bien plaisir aux coéquipiers lors des sorties de terrain 19

Section Grève 2012

Économique? Non, idéologique! 21

Rimouski ville étudiante? 23

Section Vie étudiante

Finissants 2012 26

Coloriage 27

Équipe de la revue :

Coordination, correction, mise-en-page :

Audrey Fournier, Alison Margerand

Journalistes : Gabriel Joyal, Simon Massé, Guillaume St-Laurent, Pierre-André Lalanne

Pour nous contacter : geoui-dire@hotmail.com

Revue étudiante de géographie, UQAR

Un grand MERCI à tous nos partenaires :



Regroupement des étudiants en géographie
(REG)

Ce journal a été imprimé sur du papier recyclé

Il est également recyclable ou partageable après usage.

N'oubliez pas, la terre a besoin de vous !

Le Géouï-dire, une longue tradition des géographes de Rimouski

Par Susan Drejza, professionnelle de recherche en géographie et ancienne membre du comité de rédaction du journal

Mot de Bienvenue, Éditorial ou Édito ont depuis plus de cinq ans débutés tous les numéros du Géouï-dire, le journal des étudiants en géographie de l'UQAR créé en 2005 par deux étudiantes de ces temps pas si anciens que cela. Noémie Larouche et Marie-Hélène Gendron ne pouvaient certainement pas mieux souhaiter que de voir le journal qu'elles ont créé continuer d'être publié après plus de 10 numéros. Cela en fait, d'après des sources bien placées mais non vérifiées, le journal étudiant de géographie le plus ancien du Québec !

Au cours des années, de nombreux étudiants, professeurs, professionnels ou amis ont participé à l'écriture des nombreux articles et chroniques. Qu'ils soient tous remerciés d'avoir bien voulu partager avec nous ces informations géographiques ou para-géographiques intéressantes, drôles, cocasses, studieuses, lointaines, insolites, ...

Au cours de ces mêmes années, des étudiants passionnés ont pensé, publicisé, fait du harcèlement auprès d'auteurs potentiels, trouvé des nouveaux concepts, des images de couverture et de 4^{ème} de couverture, récolté des fonds, corrigé des textes, mis-en-page et distribué ce journal. Les membres des comités successifs ont été (par ordre alphabétique) : Annie Bégin-Chamass, Alexandre Blais-Montpetit, Yves Blanchard, Félicia Corbeil, Caroline Côté, Susan Drejza, Laurie-Anne Dubeau, Audrey Fournier, Stéphanie Friesinger, Marie-Hélène Gendron, Valéry B. Hamel, Gabriel Joyal, Sarah D.-Laflamme, Noémie Larouche, Alison Margerand et Stéphanie Van-Wierts. Merci à tous d'avoir contribué à cette aventure.

Chaque numéro est distribué à plus de 100 exemplaires, à vous, lecteurs impatients, géographes avides de nouveautés ou simples curieux. Merci aussi à vous, car que serait l'écriture et la communication sans des yeux pour nous lire ?

Vous vous sentez nostalgiques ? Vous avez entendu parler de certains articles devenus cultes ? Rien n'est plus facile que d'aller consulter les archives du journal :

- Par voie électronique, disponible de partout sur la planète pour tous les géographes voyageurs ou pantouflards : www.uqar.qc.ca/geographie, dans l'onglet « Attraites » puis « Projets Étudiants »
- Par voie papier : un exemplaire de chaque numéro est disponible à la cartothèque de l'UQAR aux heures habituelles d'ouverture.
- Par voie d'amitié en demandant aux plus anciens de jeter un œil dans leur bibliothèque.

GEOLII-DIRE

Revue étudiante de géographie, 1ere Édition, mars 2005

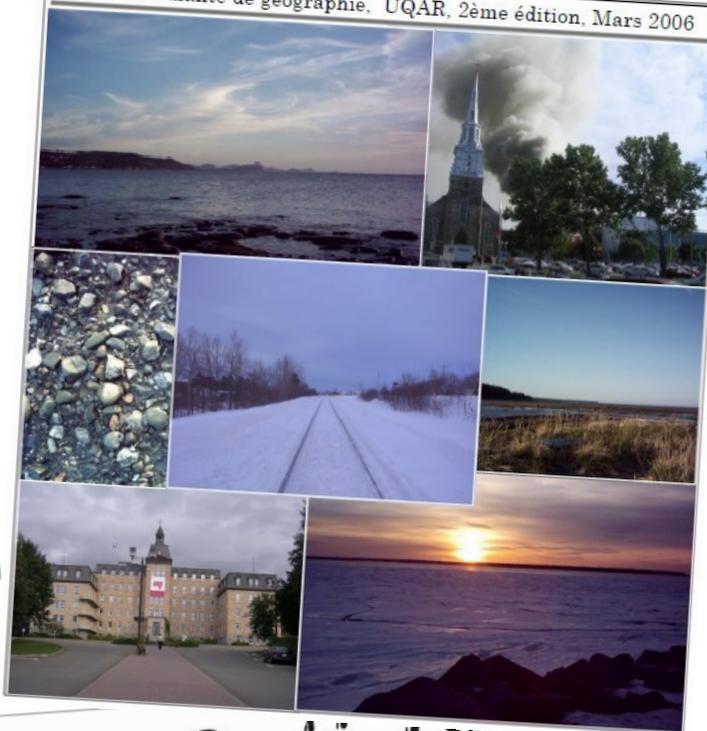


Université du Québec à Rimouski



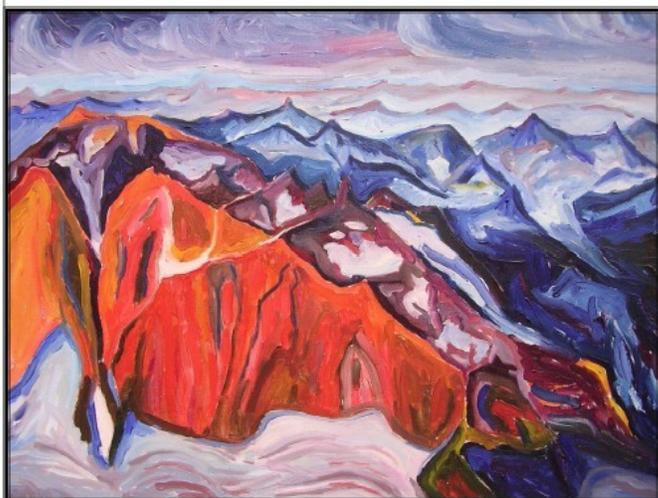
GEOLII-DIRE

Revue étudiante de géographie, UQAR, 2ème édition, Mars 2006



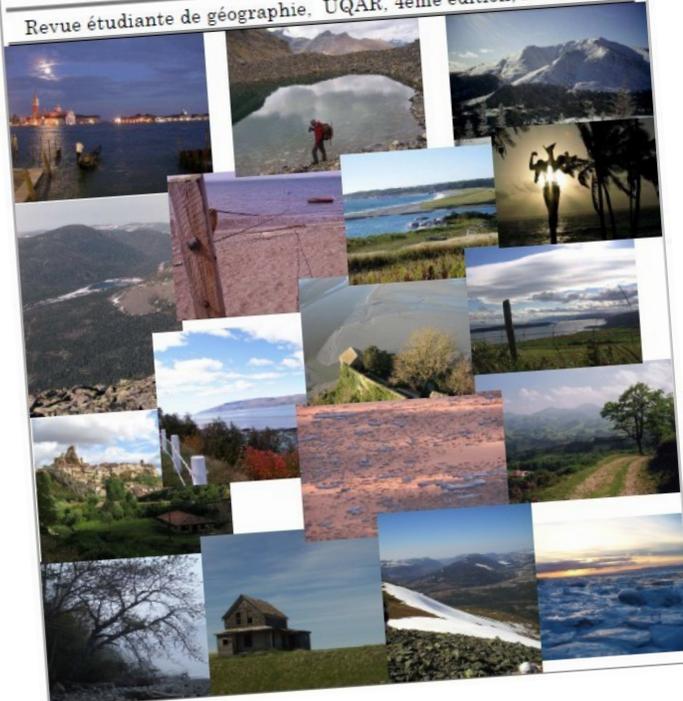
GEOLII-DIRE

Revue étudiante de géographie, UQAR, 3ème édition, Décembre 2006



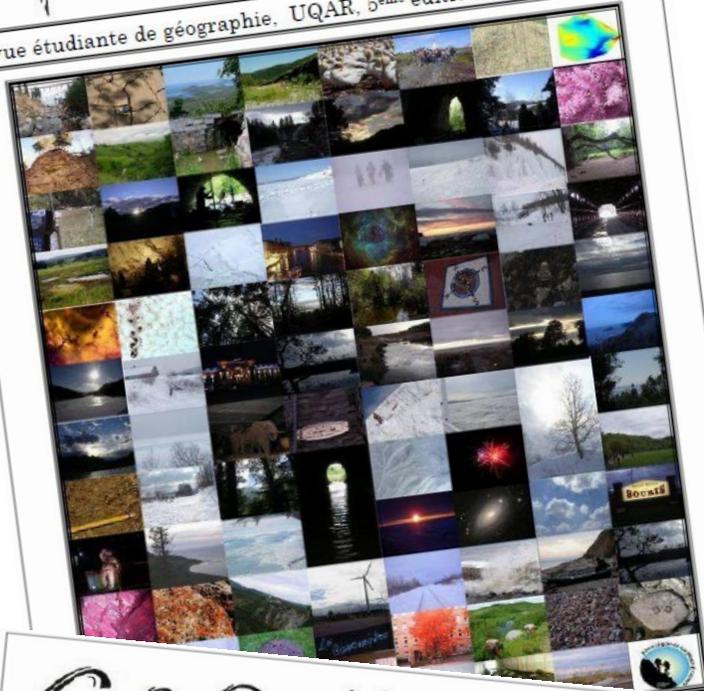
GEOLII-DIRE

Revue étudiante de géographie, UQAR, 4ème édition, Avril 2007



GE OUII-DIRE

Revue étudiante de géographie, UQAR, 5^{ème} édition, Décembre 2007



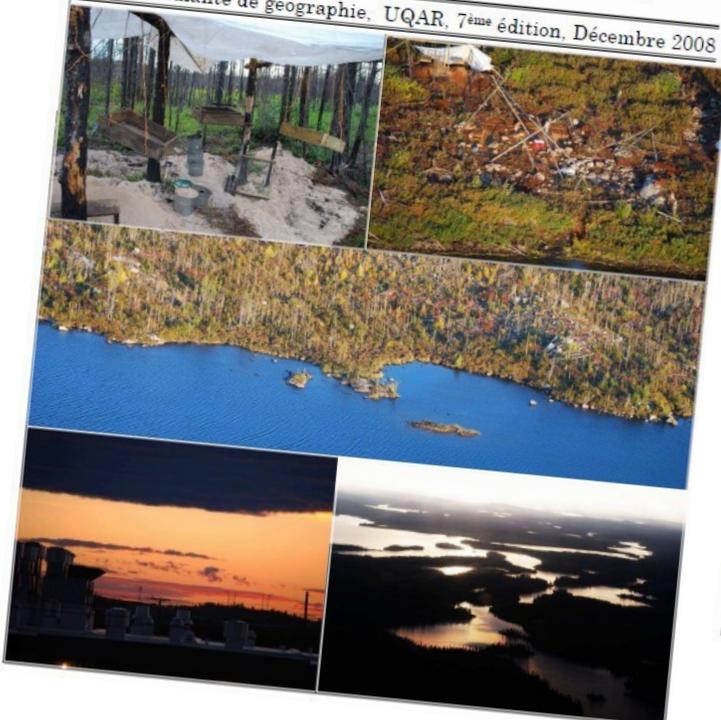
GE OUII-DIRE

Revue étudiante de géographie, UQAR, 6^{ème} édition, Avril 2008



GE OUII-DIRE

Revue étudiante de géographie, UQAR, 7^{ème} édition, Décembre 2008



GE OUII-DIRE

Revue étudiante de géographie, UQAR, 8^{ème} édition, Avril 2009



GeOlii-DIRE

Revue étudiante de géographie, UQAR, 9^{ème} édition, Décembre 2009



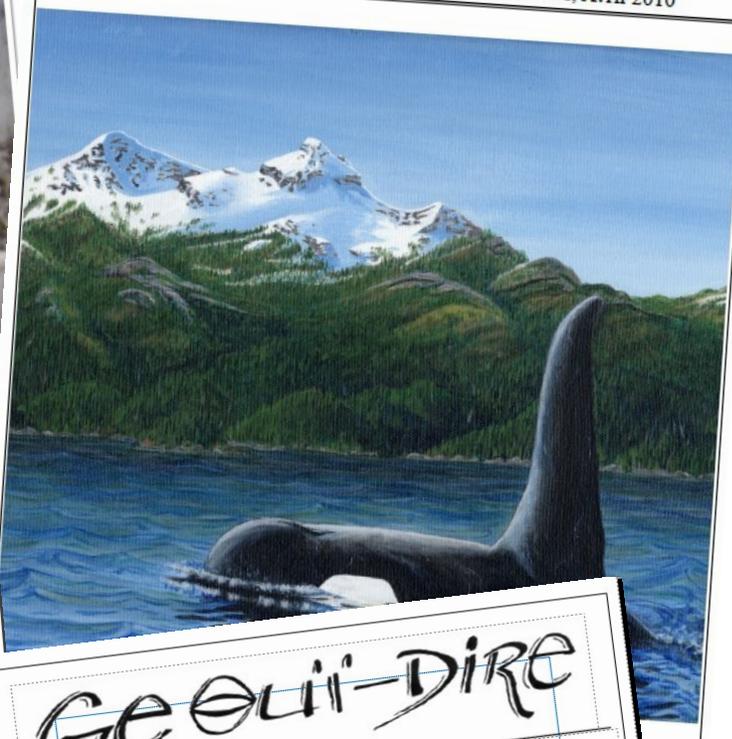
GeOlii-DIRE

Revue étudiante de géographie, UQAR, 10^{ème} édition, Avril 2011



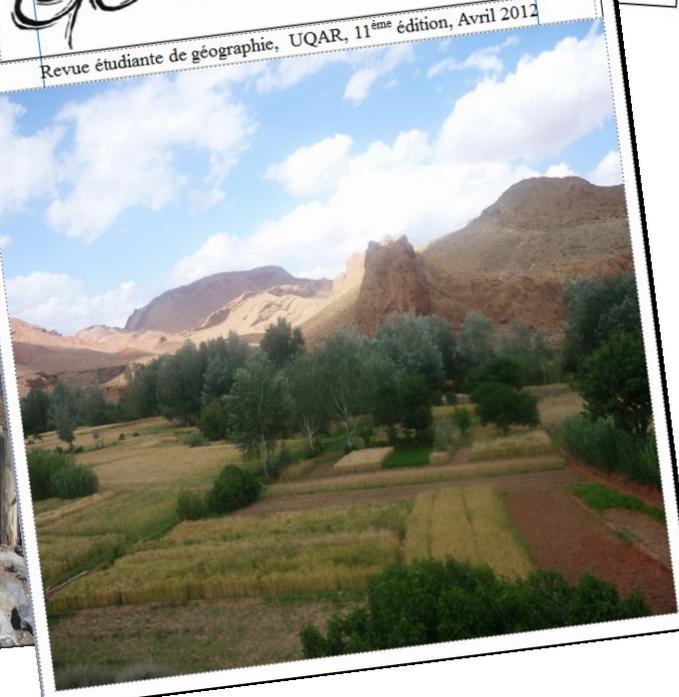
GeOlii-DIRE

Revue étudiante de géographie, UQAR, édition 9 ½, Avril 2010



GeOlii-DIRE

Revue étudiante de géographie, UQAR, 11^{ème} édition, Avril 2012



Histoire et géographie du Cognac

Par Simon Massé, étudiant au baccalauréat en géographie, UQAR

Le cognac, roi des spiritueux, est certainement l'une des eaux-de-vie des plus nobles du monde. Obtenu à partir de vin doublement distillé que l'on vieillit dans des fûts de chênes, le cognac s'avère être le produit le plus emblématique de la Charente (Behrendt, 1997). Comme nous avons eu la chance de découvrir la célèbre ville de Cognac, évidemment réputée pour ses grandes maisons de spiritueux de haut luxe, j'ai voulu explorer davantage l'histoire et la géographie du fameux liquide doré.

Les origines de l'eau-de-vie de Cognac

À l'opposé de la majorité des eaux-de-vie et des grands spiritueux français, le cognac est empreint d'une histoire plutôt récente. Selon la légende, le chevalier de la Croix Maron aurait trouvé en 1620, dans le coin de son cellier, un vieux tonneau fermier brut dont le contenu portait un goût peu agréable pour le palais (Coussié, 1996). Afin d'affiner le liquide alcoolisé, il le fit distiller une seconde fois et resta surpris par la souplesse des arômes. La deuxième découverte du chevalier allait révéler un produit comparable au cognac que l'on apprécie aujourd'hui. Quelques années après avoir expérimenté la double distillation, il découvrit un tonneau d'eau-de-vie oublié et y goûta le contenu par curiosité. Grâce à son long séjour en baril de chêne français, le spiritueux à la robe d'or aurait évolué à la manière d'un brandy à l'ampleur exceptionnelle. Le cognac était né !

Bien que son origine ne soit pas certaine, il est cependant confirmé que le commerce de l'eau-de-vie de la région de Cognac a débuté vers les années 1650 (Behrendt, 1997). Un groupe de négociants hollandais, nouvellement établi en Charente, aurait été émerveillé par les arômes envoûtants du spiritueux. Intéressés à répandre le produit dans leur contrée, ils s'entendirent pour distiller le vin directement sur place afin de réduire le volume initial de 6 à 8 fois pour diminuer les coûts de transport. Après les deux phases de distillation, on entreposait l'eau-de-vie dans des tonneaux de chêne puis on les expédiait par bateaux vers Amsterdam, où elle allait gagner en maturité. Les Hollandais consommaient le cognac seulement si les stocks de vins étaient écoulés et il le diluait avec de l'eau (Coussié, 1996). L'Angleterre constitua le tout premier marché de l'eau-de-vie de cognac. Dès 1678, le produit avait gagné énormément de notoriété. Les riches Anglais raffolaient du spiritueux haut de gamme et l'incorporaient dans leurs réceptions les plus grandioses (Behrendt, 1997).

Ce n'est qu'en 1715 que Jean Martell fonda la première des grandes maisons de commerce à Cognac (Coussié, 1996). Selon les experts, c'est lui qui a établi les règles d'élaboration, d'assemblage et de vieillissement du cognac tel qu'on le connaît de nos jours. Durant les deux siècles qui ont suivi, la région de Cognac a vu naître de véritables institutions telles que Rémy Martin, Otard, Hennessy et Le Courvoisier. Ces prestigieux domaines ont contribué à élever la ville de Cognac au rang de capitale internationale de l'eau-de-vie de luxe.

Au début du 20^e siècle, les Américains raffolent de plus en plus du cognac et les producteurs de brandy se multiplient aux États-Unis. Afin de protéger le nom, synonyme de grande qualité, les maisons de cognac françaises s'allient en 1909 pour mettre sur pied un cadre législatif. En 1929, la loi fut élargie par l'attribution de l'Acquit Jaune d'Or, un certificat spécifique d'origine (Coussié, 1996). Depuis, le cognac ne peut provenir que de la région délimitée, les méthodes de fabrication et de conservation sont définies précisément et les dénominations sont réglementées. Dès 1938, la région de Cognac est officiellement reconnue comme Appellation d'Origine Contrôlée (Parvulesco, 2002).

Durant la deuxième Guerre mondiale, l'industrie du cognac est grandement marquée par le blocage des exportations. Les stocks sont alors grandement menacés de finir entre les mains des soldats assoiffés (Coussié, 1996). Afin de protéger les productions, le bureau de répartition des vins et eaux-de-vie est mis sur pied. La période d'après-guerre marque le début d'une véritable conquête du cognac sur les marchés mondiaux (Parvulesco, 2002). Les grandes maisons d'eau-de-vie prolifèrent et les exportations intercontinentales ne cessent de croître. Aujourd'hui encore, la production de cognac est au coeur de l'économie de cette région de Charente et le produit n'a pas perdu de son prestige.

L'Appellation d'Origine Contrôlée

C'est certainement grâce aux producteurs de cognac ayant redoublé d'efforts pour créer l'Appellation d'Origine Contrôlée si le produit a si bien évolué et que les Charentais bénéficient toujours des retombées économiques. À partir du 18^e siècle, une hiérarchie gustative bien définie s'est organisée dans la région de Cognac et dans les zones viticoles charentaises limitrophes (Parvulesco, 2002). En 1938 lors de l'adoption de l'AOC, le territoire de production a ainsi été divisé en six crus délimités par les caractéristiques géologiques des sols (Figure 1). Bien que l'ensemble de l'aire de production visée par l'AOC soit établi sur une plate-forme calcaire, les variances pédologiques et les spécificités climatiques influent sur le terroir du produit distillé. L'aire d'appellation la plus prestigieuse est la Grande Champagne. Le premier cru s'étend ainsi sur 27 communes avec plus de 12 400 hectares de parcelles vinicoles au sud-est de la ville de Cognac (Behrendt, 1997). Environ 18% de toutes les bouteilles produites seraient issus de cette région. On qualifie les eaux-de-vie produites en Grande Champagne d'élégantes et de riches en nuances. De ce fait, ces produits sont généralement les plus dispendieux du marché. Par ordre de qualité, les zones propres aux cinq autres crus – Petite Champagne, Borderies, Fins Bois, Bons Bois et Bois Ordinaires – s'imbriquent en périphérie de Cognac (Lemoine, 2009). Les six aires d'appellation sont principalement concentrées en Charente et en Charente Maritime. Cependant, elles débordent sur quelques communes de la Dordogne et des Deux-Sèvres.

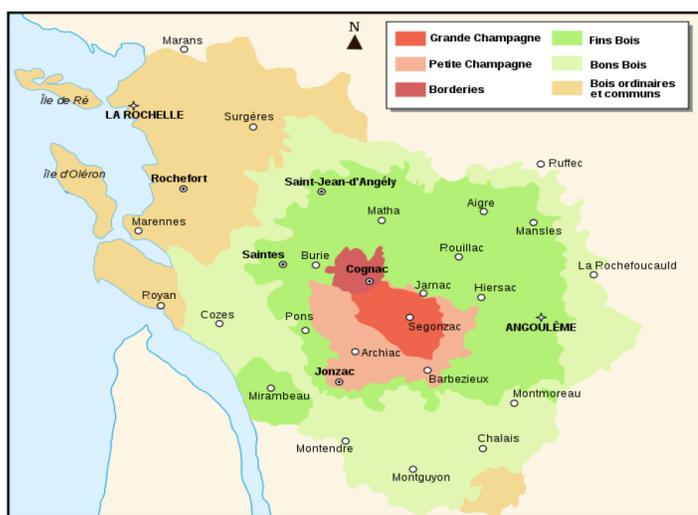


Figure 1. Carte présentant les six zones de production de cognac (Source: cognac.fr)

Outre les critères de fabrication d'ordre géographique, le cahier des charges de l'Appellation d'Origine Contrôlée encadre et protège aussi le nom de l'appellation, les obligations déclaratives, la méthode d'obtention et bien sûr les procédés de fabrication. Premièrement, le moût (communément appelé jus de raisins) provient de cépages blancs et majoritairement de l'Ugni blanc (Coussié, 1996). Ce cépage offre une excellente résistance aux parasites et propose un vin possédant deux caractéristiques essentielles : une teneur en acidité importante et un faible taux d'alcool (Lemoine, 2009). Après le pressurage qui suit

directement les vendanges automnales, le liquide doit fermenter jusqu'au printemps où il sera distillé.

Une fois la fermentation alcoolique terminée, le vin doit subir deux étapes de distillation pour évoluer en eau-de-vie. La distillation consiste à porter le vin blanc à ébullition afin d'affiner les arômes en éliminant plusieurs composantes volatiles naturelles (Lemoine, 2009). Une fois le produit raffiné, l'étape la plus cruciale du processus de fabrication est enclenchée : le vieillissement. Le vin distillé est alors introduit dans des tonneaux de chênes qui seront entreposés durant plusieurs mois voire plusieurs années. La porosité du bois permet un soi-disant contact avec l'air ambiant. Tout au long du processus, le liquide s'imprègne des arômes naturels de l'essence de bois et le bouquet de saveurs se développe lentement. Le chêne est d'ailleurs responsable de la couleur ambrée du produit fini. Un jeune cognac sera plutôt jaunâtre tandis qu'un cognac plus âgé présentera une couleur davantage brunâtre (Coussié, 1996). Durant le vieillissement, l'eau-de-vie va subir trois changements de fûts afin de favoriser l'oxygénation et l'enrichissement de la complexité du bouquet gustatif. Comme les barriques ne sont pas étanches, une partie du contenu s'évapore dans la cave à vieillissement (Lemoine, 2009). La réduction du volume initial est de l'ordre d'environ 2 % et est poétiquement surnommée « la part des anges ».

Généralement, le cognac est créé à partir d'un mélange d'eaux-de-vie d'âges et de provenances différentes. Le maître du Chai doit user de son expérience et de son intuition afin de créer un assemblage avec une personnalité soignée qui saura convaincre les plus fins connaisseurs. Un peu à la manière d'un artiste, c'est en mélangeant les différentes eaux-de-vie que le maître génère une véritable harmonie. Il détient également la charge de contrôler le volume d'alcool afin de garantir un taux final de 40%, la norme régie par l'AOC pour la commercialisation (Lemoine, 2009).

Le cognac est empreint d'un prestige international certainement en raison de la qualité et la rigueur qui imprègnent chaque étape du long processus de création. L'Appellation d'Origine Contrôlée a permis de sauvegarder et de renchérir le caractère luxueux et unique du produit. En guise de conclusion, la découverte de la splendide ville de Cognac nous a permis de redécouvrir en quelque sorte l'un des grands spiritueux français, tant apprécié des grands-parents. Consommé généralement sur un lit de glaçons, le cognac prend part à un fabuleux cocktail lorsqu'il est incorporé à du Schweppes aux agrumes !

Références

- Behrendt, A. (1997) : *Cognac - Le guide de l'amateur*. Éditions Abbeville, Paris, 230 p.
- Coussié, J-V. (1996) : *Le cognac et les aléas de l'histoire*. Éditions du BNIC. 171 p.
- Lemoine, V. (2009) : *Les arômes du Cognac*. Éditions Féret, Bordeaux, 111 p.
- Parvulesco, C. (2002) : *Saveurs du terroir – Le cognac*. Éditions Flammarion, Paris, 159 p.

Xynthia

Et la gestion du risque côtier en France

Par Gabriel Joyal, étudiant au baccalauréat en géographie, UQAR

INTRODUCTION

L'érosion et la submersion côtières sont des enjeux qui affectent la majorité des littoraux à l'échelle mondiale (IPCC, 2007). La concentration de l'activité anthropique en zone côtière augmente la vulnérabilité socio-économique des sociétés maritimes aux aléas climatiques. Effectivement, le littoral est une source de développement (Guesnier, 2010), mais il est également sujet à des risques naturels méconnus qui peuvent mettre en péril les biens et les personnes qui y sont installés.

Le présent article tente d'expliquer les relations entre les facteurs responsables des conditions hydrologiques et climatiques causées par la tempête Xynthia du 28 février 2010 sur les départements de Vendée et de Charente-Maritime (ouest de la France, figure 1). Cet exemple met en évidence que les mesures d'aménagement et de prévention des aléas côtiers en France ainsi que la gouvernance territoriale sont inadaptées aux conditions hydroclimatiques actuelles et futures (Guesnier, 2010).

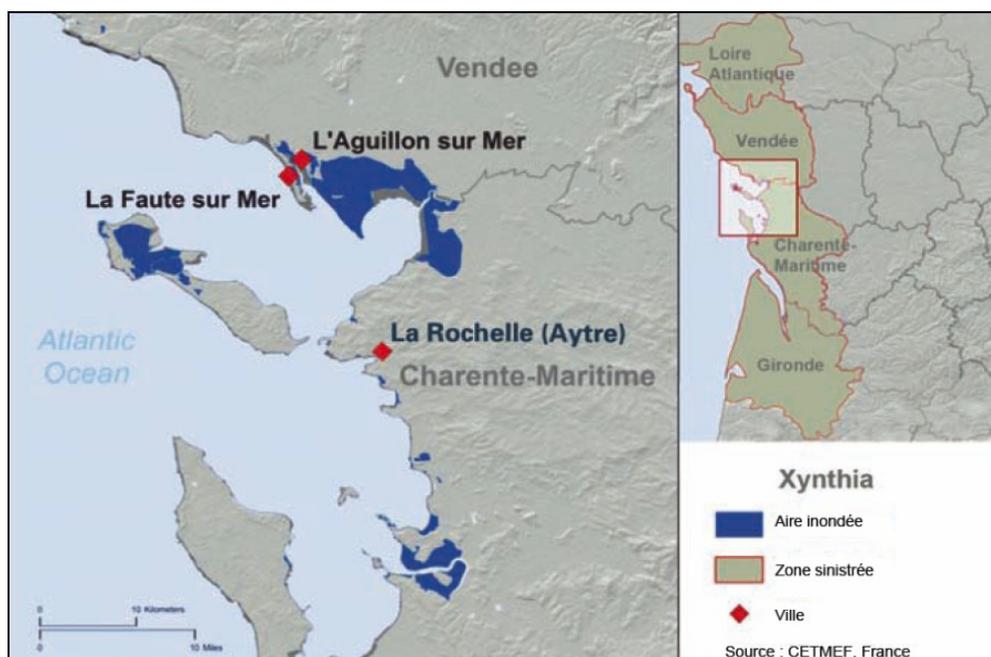


Figure 1 – Carte de localisation des départements affectés par la tempête Xynthia, des zones inondées et des zones sinistrées (modifiée de Kolen *et al.*, 2010).

Qualifiée de tempête la plus meurtrière de la période récente sur la côte atlantique française (47 morts), la tempête Xynthia est perçue comme étant exceptionnelle. Toutefois, après plusieurs études, les spécialistes en météorologie en viennent à la même conclusion : Xynthia a été le résultat de combinaison de facteurs « normaux » qui, tous ensemble, l'ont rendue exceptionnelle. La conjonction d'un fort coefficient de marée (102), soit de 6,34 mètres de marnage à La Rochelle, du passage d'une dépression atmosphérique fortement creusée (968 hPa), de vents orientés ouest-sud-ouest ayant atteint 130 km/h ainsi que de la morphologie de la côte (topographie et configuration sous-marine des baies encaissées) a créé une surcote qui a coûté aux départements dévastés quelques 1,5 milliard d'euros. La figure 2 montre les niveaux d'eau atteints pour la région d'étude, le niveau maximal de 4,8 mètres ayant été atteint à l'Aiguillon-sur-Mer.

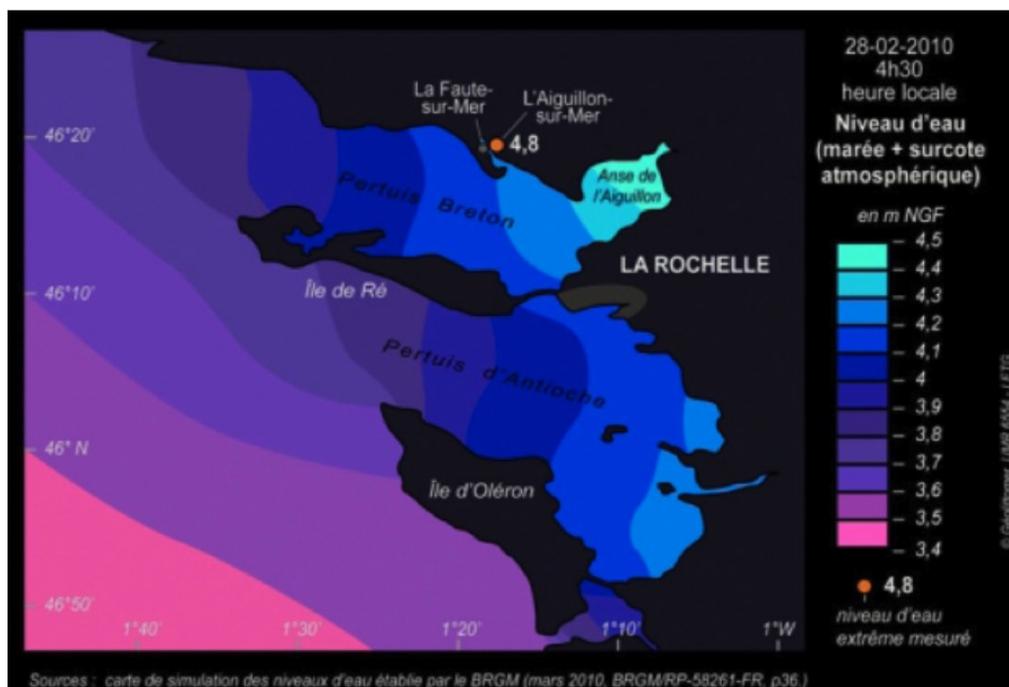


Figure 2 – Niveaux d'eaux (m) atteints le 28 février 2010 à 4h30 (modifié de Chauveau *et al.*, 2010).

PRÉVENTION & ANTICIPATION

Pour être en mesure de bien comprendre l'action de Xynthia sur le littoral français, il est important de considérer l'étude des heures et des années qui l'ont précédée.

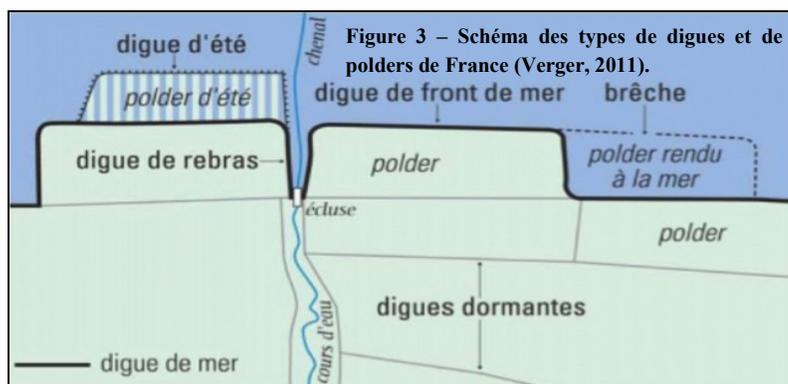
Tout d'abord, la côte atlantique de la France a déjà connu des événements de la même nature que Xynthia depuis le début du XX^e siècle. L'un d'entre eux est un épisode qui a eu lieu les 22 et 23 décembre 1995. L'IAAT Poitou-Charente (2010) énonce que l'analyse des données historiques de cet événement, par exemple, aurait permis aux communautés côtières d'être mieux informées et équipées face à Xynthia. En effet, il y a dans cette région en moyenne un événement extrême d'érosion ou de submersion marine tous les 25 ans (Chauvreaux *et al.*, 2010). Toutefois, les données nécessaires à la prédiction et à l'anticipation des dommages de la tempête Xynthia n'ont pas été réunies et mises disponibles simultanément par un même organisme. Les sources d'information par domaines ont été dispersées dans

une multitude de structures, rendant complexe la synthèse de l'aléa et du risque associé (Chauveau *et al.*, 2010; IAAT, 2010). À titre d'exemple, Météo France avait prévu la vitesse des vents, leur direction et la localisation du centre de la basse pression, alors que l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) avait estimé, au centimètre près, le niveau de surcote de marée. La coordination des services et de ces données aurait permis de prévenir les populations sur les réels dangers de Xynthia. Par méconnaissance du risque, les autorités responsables de la sécurité civile ont ordonné aux citoyens de rester chez eux (Champion et Bleuse, 2010; Chauveau *et al.*, 2010; Guesnier, 2010). Le dispositif d'alerte à la population n'était donc ni concerté ni adapté aux conditions, menant à une sous-estimation des risques d'inondation (Rapport du Sénat # 554 de juin 2010 *in* Chauveau *et al.*, 2010). En bref, le regroupement, la mutualisation et la capitalisation des informations prévisionnelles permettraient au pouvoir public de mieux anticiper les catastrophes dans les heures ou les jours précédant un événement extrême. Depuis la tempête, un meilleur système d'alerte a toutefois été mis en place par Météo France.

Ensuite, l'amélioration des techniques de prévision et le principe de complémentarité des disciplines devraient être adoptés par l'État français dans le but de réduire la vulnérabilité des communautés côtières, tout en les sensibilisant. « La prévision ne permet [...] pas de reproduire le comportement des vagues et des surcotes à la rencontre des aménagements côtiers. Elle permet bien de prévoir l'aléa au large, dans ses grandes lignes, et de signaler les phénomènes potentiellement dangereux à grande échelle, mais ne constitue pas de prévision directe de l'aléa local, ni, a fortiori, des conséquences à attendre en termes de submersion des zones littorales, qui sont liées aux vulnérabilités spécifiques locales » (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (SHOM) et Météo France *in* Guesnier, 2010). Qui plus est, deux communiqués d'experts en 2002 et 2008 avaient décrit la vulnérabilité de la Vendée à des événements extrêmes comme Xynthia (Guesnier, 2010), sans influence sur les habitudes des communes concernées.

VISION DES RISQUES CÔTIERS & AMÉNAGEMENT DU LITTORAL

L'absence de culture du risque et l'oubli des événements du passé seraient des facteurs qui auraient aggravé les dommages causés par Xynthia (Guesnier, 2010). En effet, la conscience du risque chez les communautés vendéennes et charentaises est quasi inexistante. Pourtant, la vulnérabilité de ce site augmente depuis les dix dernières années, par la densification d'habitations sur des systèmes côtiers de basse altitude (Chauveau *et al.*, 2010). La marque de manque de culture du risque est présente sur le territoire. En effet, plus de 20 % de la population de la région Poitou-Charente habite la frange littorale, soit environ 6 % du territoire (IAAT, 2010). On y dénote également une croissance démographique d'environ 16 % en 20 ans. Cette grande concentration de population sur un territoire naturellement vulnérable augmente le risque. La présente section met en évidence trois éléments d'aménagement du territoire qui ont contribué à amplifier les conséquences de Xynthia.



En premier lieu, la construction inégale et l'entretien aléatoire des digues comptent parmi les éléments révélateurs des dysfonctionnements des mesures d'aménagement du littoral. Étant de compétence partagée, les structures de protection sont gérées par de nombreux d'acteurs qui, depuis le Moyen-Âge, ont permis de gagner quelques 100 000 ha de terres sur la mer (Chauveau *et al.*, 2010; Verger, 2011). Ceci peut représenter une avancée de la ligne

de rivage de 15 km en moins de 200 ans, selon les endroits. La construction, mais surtout la reconstruction des digues, dénote une lutte permanente des communautés côtières pour éviter l'entrée d'eau dans les polders, zones de topographie basse prises sur la mer où le risque de submersion est élevé (figure 3) (Verger, 2009). En février 2010, les digues internes n'ont effectivement pas pu limiter l'expansion de l'inondation qui a envahi la presque totalité des polders conquis depuis la fin du XVIII^e siècle (Verger, 2011). À La Faute-sur-Mer, commune la plus durement touchée par Xynthia, l'IAAT (2010) a calculé une submersion jusqu'à 5 km à l'intérieur des terres dans certaines zones poldérisées, représentant une superficie de plus de 25 000 ha (figure 4). Cela propose que la construction de digues ne diminue pas la vulnérabilité des systèmes côtiers.

En second lieu, l'utilisation des terres de la frange côtière est en grande mutation dans le secteur atlantique de la France. Les terres agricoles sont désormais urbanisées de façon linéaire le long du littoral pour le tourisme. Cette activité augmente la vulnérabilité physique et socio-économique des collectivités territoriales (Guesnier, 2010), à cause de la forte spéculation foncière sur des espaces naturels sensibles. De plus, cette augmentation de la concentration de biens et de personnes dans les zones urbanisées littorales et la forte pression du développement touristique se font sur des systèmes côtiers à haut risque d'érosion et de submersion, à savoir, les flèches littorales et les marais maritimes.

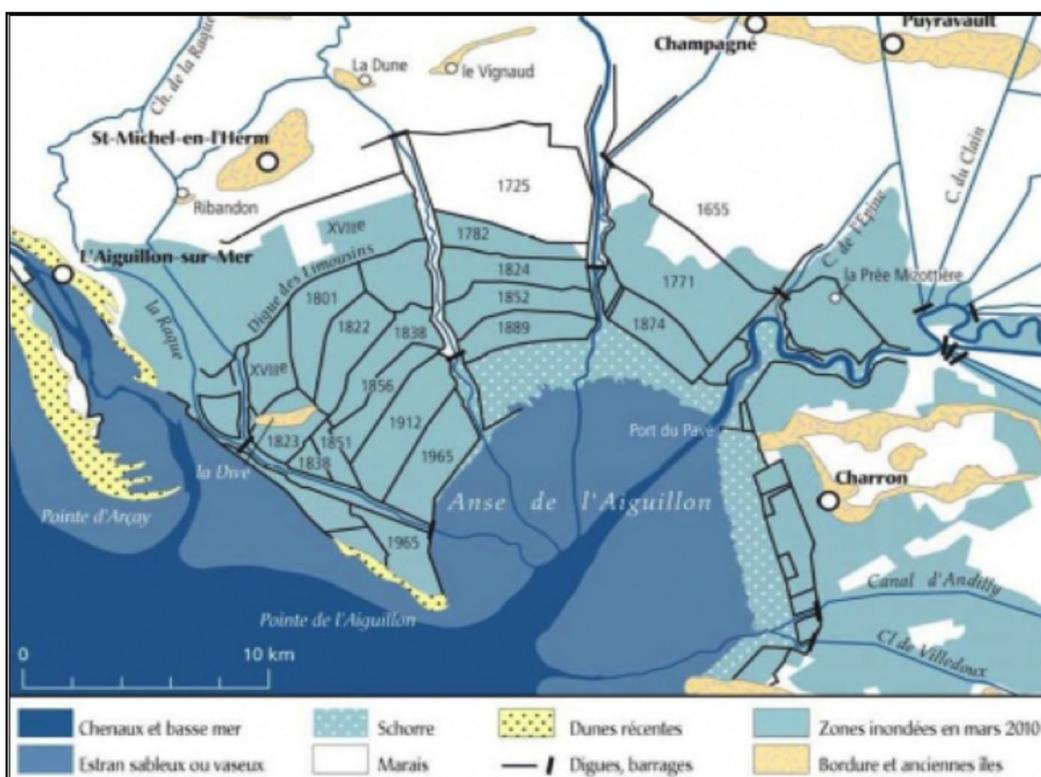


Figure 4 – Carte d'inondation de Xynthia dans le marais Poitevin, Anse de l'Aiguillon, France (Verger, 2011).

Finalement, devant la prise de pouvoir de groupes ayant des intérêts touristiques pour le développement local, l'État français tente de créer des cadres légaux de gestion de l'expansion urbaine et touristique (Schémas d'Aménagement du Littoral Centre Ouest Atlantique - ALCOA) ainsi que de gestion des zones inondables à l'échelle des communes littorales (Plan de Prévention du Risque d'Inondation - PPRI). Toutefois, après l'analyse des impacts de Xynthia, les experts ont constaté que seulement 5 % des communes touchées par la tempête avaient un PPRI approuvé (Chauveau *et al.*, 2010). Anziani *et al.* (2010) constatent que les communes ont des difficultés à en établir. Bien souvent les communes qui en adoptent le font pour les risques d'inondations en milieu fluvial. En milieu côtier, sans PPRI, une mairie ou une préfecture peut autoriser la construction résidentielle ou commerciale simplement selon la Loi littorale, qui prévoit une bande de protection minimale de 100 mètres hors des zones déjà urbanisées (Guesnier, 2010). Ainsi, en plus de jouer le rôle de protéger les biens et les personnes, les PPRI limitent les expositions potentielles des communautés. Ainsi, la vulnérabilité des communes côtières est étroitement liée à la difficulté qu'elles ont d'accepter un outil de régulation et de gestion qui tiendrait compte des configurations géographiques et des secteurs sensibles aux aléas, comme le recommandent les schémas de l'ALCOA ou les PPRI (Chauveau *et al.*, 2010). Cette vulnérabilité est d'autant plus importante que le grand nombre d'échelons de l'administration publique française crée un phénomène de déresponsabilisation collective, de manque de coordination entre les acteurs territoriaux et d'absence de leadership des élus (Chauveau *et al.*, 2010; Guesnier, 2010).

Ainsi, l'absence de culture du risque, la reconversion foncière pour l'exploitation urbaine et touristique du littoral ainsi que le manque de moyens de gestion des risques côtiers, le tout combiné à une administration multiscalair complexe, a rendu l'événement Xynthia non seulement exceptionnel sur le plan hydroclimatique, mais également en termes de mauvaise gestion intégrée de la zone côtière.

MESURES DE GESTION APRÈS CRISE

Après l'intervention rapide et efficace des unités d'urgence pour venir en aide aux sinistrés, l'État a effectué une cartographie des espaces habités particulièrement touchés par la submersion marine qu'elle a appelés les *zones noires*, mais qui sont devenues, en peu de temps, les *zones de solidarité* (IAAT, 2010). Cette cartographie des zones d'extrême danger s'est faite en quelques jours seulement et 90 % de celle-ci a été effectuée à l'aide de données topographiques et de données de vitesses de retrait de l'eau trois jours après la catastrophe du Bureau de Recherche Géologique et Minière (BRGM) et de la Direction Départementale des Territoires de la Mer du département de Vendée (DDTM 85). Toutefois, ce type de gestion post crise est fortement remis en question, autant par la communauté scientifique que par la population et les autorités territoriales (Chauveau *et al.*, 2010). Il serait dommageable à long terme puisqu'il affaiblirait la confiance de la population nécessaire au développement de la culture du risque. En effet, la technique indirecte, (trop) rapide, non concertée, peu efficace, incompréhensible, incohérente et non transparente dénote du caractère unilatéral qu'a adopté l'État français dans la gestion de la crise de Xynthia (Guesnier, 2010). La cartographie s'est voulue être un moyen d'éviter de nouveaux risques et s'est traduite par des actions de destructions de maisons et de rehaussement de digues. Les plans de préventions futurs ne peuvent pas être fondés sur de telles délimitations des *zones noires*. La cartographie serait entièrement à reprendre en s'appuyant sur des critères scientifiques pour être en mesure de bien quantifier les zones critiques.

CONCLUSION

En plus du grand nombre de victimes des inondations lors de l'événement Xynthia, les départements de la Vendée et de la Charente-Maritime doivent vivre avec les conséquences des inondations par l'eau salée. Les impacts notamment sur l'agriculture, l'aquaculture et le tourisme rendent la pratique de ces activités difficile (IAAT, 2010). Les causes de cette vulnérabilité socio-économique croissante sont de trois ordres : 1) insuffisance de mesures de prévention et de gestion des risques naturels, 2) méconnaissance des techniques d'aménagement et d'adaptation des communautés côtières aux aléas naturels et 3) déficience des méthodes de cartographie et de gestion du risque. L'exemple de Xynthia ne fait que mettre en évidence que la concentration d'activités sociales et économiques sur le littoral dans un contexte d'augmentation de la fréquence des événements de tempête doit nécessairement s'accompagner d'un plan de gestion intégré de la zone côtière (Chauveau *et al.*, 2010; Guesnier, 2010; IAAT, 2010). En effet, ce moyen de gouvernance serait mieux adapté à la prise de décision concertée et aux choix collectifs, en plus d'avoir la capacité de renforcer les liens entre l'expertise territoriale des aménageurs et les données mesurées par la communauté scientifique (IAAT, 2010). Bref, « une gouvernance territoriale multiscale apte [...] à coordonner des acteurs dont les interventions doivent être cohérentes et compatibles, d'autre part à appréhender les interdépendances temporelles et spatiales entre les phénomènes naturels et les activités humaines » (Guesnier, 2010, p.8) doit être envisagée.

La clé de solution pour la France atlantique serait d'entreprendre des mesures pédagogiques de dialogue pour renforcer la conscientisation du public face aux risques côtiers et pour responsabiliser les élus (Chauveau *et al.*, 2010). Il faut désormais intégrer à la prise de décision l'incertitude et le risque. Il y a un besoin de comprendre qu'il est difficile, voire impossible, de se défendre contre l'élévation du niveau marin relatif par la construction de polders littoraux (Verger, 2011). Les politiques d'aménagement du littoral doivent être prises au cas par cas dans une perspective de prévention à long terme. Pour cela, il est urgent de consolider les actions des acteurs et de créer des outils fondés sur les connaissances scientifiques pour mieux prédire et anticiper les événements de tempête comme Xynthia.

RÉFÉRENCES

- Champion, Y et Bleuse, P. 2010. Rendez-vous avec la tempête. Météo. Le Magazine, 11 : 7.
- Chauveau, E., Chadenas, C., Comentale, B., Pottier, P., Blanloeil, A., Feuillet, T., Mercier, D., Pourinet, L., Rollo, N., Tillier, I. et Trouillet, B. 2010. Xynthia : leçons d'une catastrophe. *Cybergeo : European Journal of Geography*, 538.
- Garnier, E. et Surville, F. 2010. Au lendemain de la tempête Xynthia, savants et historiens apportent des réponses sur la vulnérabilité des côtes vendéennes et charentaises. Communiqué de presse. *Le Croît Vif*. Octobre 2010, 2 pages.
- Guesnier, B. 2010. La tempête Xynthia révèle un besoin impératif de gouvernance territoriale. 2èmes Rencontres du territoire, Grenoble, France. Décembre 2010.
- IAAT Poitou-Charente. 2010. Tempête Xynthia : Regard de l'IAAT Poitou-Charente. L'information géographique de l'IAAT Poitou-Charente, novembre 2010, 5 pages.
- IPCC. 2007. Climate Change 2007 : impacts, adaptation and vulnerability. Summary for Policymakers. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, Geneva, 23.
- Kolen, B., Slomp, R., Balen, W.V., Terpstra, T., Botterma, M. et Nieuwenhuis, S. 2010. Learning from French experiences with storm Xynthia – Damages after a flood. Ministère des Pays-Bas, Arnhem, 89 pages.
- Verger, F. 2009. Zones humides du littoral français. Berlin, 447 pages.
- Verger, F. 2011. Dignes et polders littoraux : réflexions après la tempête Xynthia. *Physio-Géo*. 5 : 95-105.

Oradour-sur-Glane

Par Guillaume St-Laurent, Baccalauréat en géographie l'UQAR

Parmi les quatre thématiques du stage en géographie s'étant déroulé en France au printemps 2011, il y avait celui du tourisme. Divers sites ont attiré notre attention et ont fait l'objet de visites, comme le château de Chambord ou les termes de Cassinomagus, mais le site d'Oradour-sur-Glane entre dans un tout autre registre. Ce site se démarque des sites touristiques conventionnels car il figure parmi une catégorie toute spéciale, celle du tourisme « sombre » ou « obscur », un tourisme faisant état d'un massacre, d'un événement catastrophique comme par exemple le camp d'extermination et de concentration d'Auswitch-Birkenau.

Les faits historiques

Situé près de Limoge, en Haute-Vienne, Oradour-sur-Glane est un petit village d'environ 1 000 habitants. En se promenant dans les rues pittoresques de cette petite localité, on n'aurait pas à l'esprit qu'à quelques dizaines de mètres du village qu'un autre Oradour-sur-Glane se dresse, un Oradour-sur-Glane à l'histoire plus triste que son petit frère.

Tout remonte vers la fin de la Deuxième Guerre Mondiale. À cette époque, les Alliés avaient percé les lignes allemandes en Normandie et avançaient dangereusement dans l'Europe occupée. En France comme ailleurs dans les pays conquis, des groupes de résistants s'étaient formés pour repousser l'envahisseur. À la différence des autres pays, la France pouvait compter sur un allié de poids : le général Charles de Gaulle, exilé en Grande-Bretagne fournissait vivres et ravitaillements à la Résistance.

Avec cette aide, les résistants français pouvaient appuyer plus facilement les Alliés dans leur campagne de libération. Malgré cela, les nazis occupant la France n'abandonnèrent pas si facilement. Avec cette situation plus que précaire, les résistants enlevèrent un officier SS le 9 juin 1944. Sans perdre de temps, et selon les rumeurs arrivées aux oreilles des officiers nazis, il aurait été exécuté dans le village d'Oradour-sur-Glane, d'où le choix de ce village comme site idéal comme « exemple » dans le but de dissuader les autres récalcitrants du régime. Cela pris beaucoup moins qu'une semaine avant que les forces allemandes agissent : cela leur prit 24 heures. Le lendemain fut très dramatique pour les habitants d'Oradour-sur-Glane.

Dans un premier temps, le 10 juin 1944, les soldats de la division SS Das Reich encerclèrent le village, empêchant ainsi toute retraite possible pour les habitants. Par la suite, en quelques heures à peine, les soldats regroupèrent les habitants au centre du village. De là, ils les divisèrent en deux groupes : les femmes et les enfants dans l'église et les hommes dans quelques granges et sous-sols. Bien entendu, ceux essayant de s'évader étaient abattus sur place. Puis, les nazis tuèrent l'ensemble de la population (plus de 600 personnes) puis incendièrent le village.

En plus d'être le massacre de civils le plus important de France durant la Seconde Guerre Mondiale, un autre point est très important à souligner : l'humiliation que les allemands infligèrent aux habitants du village et à leur famille. En effet, ils instaurèrent une interdiction de porter le deuil aux familles des victimes. De plus, ils défigurèrent les corps de telle façon que ceux-ci soient impossible à

identifier. Il fallut attendre la fin de la guerre pour que des recherches soient faites pour retrouver les familles, souvent sans grand succès car les corps étaient trop mutilés.

Le désir de ne pas oublier les faits

À la fin de la Seconde Guerre Mondiale, Charles de Gaulle devint président de la République Française maintenant libérée du joug des envahisseurs nazis. Quand, dans l'Est, on découvrait l'horreur des camps de concentration et d'extermination, à l'Ouest, on découvrait une autre sorte d'horreur : ce qui s'était passé à Oradour-sur-Glane.

Le président de Gaulle décida de garder le village tel quel, un peu comme un monument aux victimes de ce petit village français, tout comme aux autres personnes qui ont donné leur vie pour libérer le pays de la répression nazie. Bien entendu, corps et autres éléments dangereux ou personnels ont été retirés du site pour ne laisser que l'ambiance sombre et triste du village en ruine. Malgré tout, cette ambiance suffit à nous imprégner de cette lourdeur : on sent le poids de centaines d'âmes innocentes perdues pour absolument rien.

L'aménagement du site touristique

Autour du village martyr d'Oradour-sur-Glane, un mur a été installé pour mieux contrôler l'accès au site. Bien que les familles des victimes aient un accès gratuit et illimité à celui-ci, les simples visiteurs doivent impérativement passer par le Centre de la Mémoire, seule entrée et seule sortie du village en ruine. Dans le bâtiment d'accueil, on retrouve un résumé des événements qui ont mené à la conquête de la France, de la Résistance française et, bien entendu, du massacre d'Oradour-sur-Glane. Fait intéressant, la visite se termine non pas par la visite du site en tant que tel ou une explication de l'aménagement de celui-ci, mais par une salle où le sol est couvert de phrases d'organisations humanitaires ou d'humanistes célèbres comme Gandhi.

De nos jours, le village martyr d'Oradour-sur-Glane accueille environ 300 000 visiteurs par année et est l'un des mémoriaux en lien avec la seconde guerre mondiale le plus connu de France. Il ne faut pas oublier que, malgré l'enthousiasme porté autour de ce site, il n'en demeure pas moins un lieu où d'affreux crimes ont été commis et qu'il a été gardé en état pour que nous nous rappelions toujours de ce que l'Homme peut faire de pire. Ne pas oublier, tel était le principal objectif de Charles de Gaulle quand il décida de garder intact ce village à la fin de la Guerre. Nous devons respecter les familles des disparus et faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que de tels drames ne se reproduisent plus jamais.

Appréciations personnelles du site

En visitant le site, j'ai effectivement ressenti la lourdeur et la tristesse que Charles de Gaulle voulait donner au village, mais seulement en me promenant seul dans les rues désertes. En effet, bon nombre de touristes s'y promenaient sans que je voie dans leur regard une sorte de recueillement ou de mélancolie. Il ne faut pas oublier que le site n'est pas dédié à un tourisme de masse comme les sites de la Tour Eiffel ou du château de Versailles mais est un mémorial à la douleur du peuple Français pendant l'occupation nazie.

Source: Claude Ouellet



Source internet



Deux recettes de biscuits simples et qui feront bien plaisir aux coéquipiers lors des sorties de terrain.

Par Renée Sénéchal-Huot, étudiante au baccalauréat en géographie, UQAR.

Biscuits de femme à marier

2 tasses de farine tout usage
1- ½ c. à café de poudre à pâte
1 c. à café de bicarbonate de soude
½ c. à café de sel
1 c. à café de cannelle moulue
2 gros œufs
1 tasse de sucre
1/2 tasse d'huile de canola
1 tasse de citrouille en conserve (ou fraîche)
1 c. à café d'extrait de vanille
1 tasse de pépites de caramel dur



Préchauffer le four à 325 °F.

Dans un grand bol, battre les œufs et le sucre, puis incorporer l'huile, la citrouille et la vanille.

Dans un autre bol, mélanger la farine, la poudre à pâte, le bicarbonate de soude, le sel et la cannelle. Mélanger le contenu des deux bols et ajouter les pépites. Sur une plaque de cuisson, former des boules d'environ 3 cuillères à table.

Cuire environ 16 minutes.



Biscuits de la vie

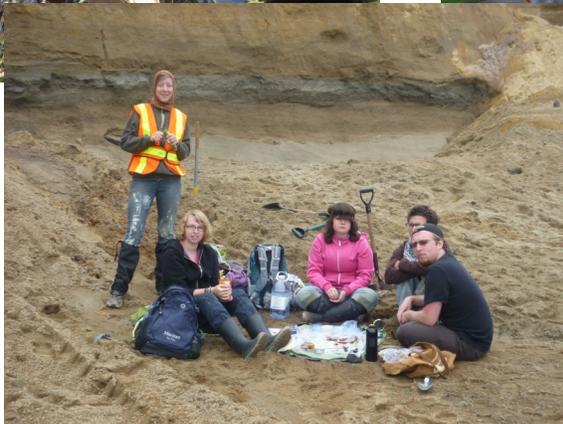
- ½ tasse de beurre ou d'huile de canola
- 1 gros œuf
- 1 c. à thé d'extrait de vanille
- ½ tasse de sucre
- ½ tasse de cassonade
- 1 tasse de farine tout usage
- ½ c. à thé de poudre à pâte
- ½ c. à thé de bicarbonate de soude
- ½ c. à thé de sel
- 1 tasse de flocons d'avoine
- 1¼ tasse de Rice Krispies



Préchauffer le four à 350 °F.

Dans un grand bol, battre l'œuf avec le beurre ou l'huile, la vanille, le sucre et la cassonade jusqu'à l'obtention d'un mélange crémeux. Dans un autre bol, mélanger la farine, la poudre à pâte, le bicarbonate de soude et le sel. Mélanger le contenu des deux bols et ajouter l'avoine et les Rice Krispies. Sur une plaque de cuisson, former des boules d'environ 2-3 cuillères à table.

Cuire de 8 à 10 minutes.



Économique? Non, idéologique!

Par Pierre-André Lalanne, étudiant au baccalauréat en géographie, UQAR

J'ai peur! J'ai peur que notre génération oublie tout ce pour quoi nos parents se sont battus; j'ai peur que l'accessibilité à l'éducation soit remplacée par l'individualisme; j'ai peur que nous oublions ceux qui vont nous suivre. J'ai aussi peur qu'on oublie qu'apprendre n'est pas seulement un moyen d'accéder à un meilleur sort, mais aussi une valorisation personnelle qui doit être accessible à tous.

De plus en plus d'étudiants sont conscients des enjeux et viennent rejoindre le mouvement de grève. Nous sommes plus de 100 000 à se battre non pas uniquement contre des hausses constantes de frais de scolarité depuis 2007, mais aussi pour des principes qui ont façonné la société québécoise depuis la Révolution tranquille. Par contre, le discours pro hausse et antigrève s'organise et prend également de l'ampleur et beaucoup de place dans la majorité de nos médias québécois qui, comme à l'habitude, ne prennent pas très au sérieux les revendications étudiantes.

Je crois que personne ne souhaite être en grève, car personne ne souhaite manquer ses cours et courir le risque de prolonger sa session. Malheureusement, il n'y a aucune autre solution puisque le gouvernement refuse de discuter avec les étudiants et préfère les mépriser en les faisant passer pour des enfants gâtés. La grève générale a déjà fait ses preuves en montrant ce que la solidarité peut accomplir : l'opposition au transfert de 103 millions de dollars de bourses en prêts, en 2005.

Je vis présentement ma plus belle session, car j'ai des cours passionnants avec des professeurs qui le sont tout autant. Manquer des cours est pour moi une grande déception. Pourtant, depuis une semaine, je suis en grève générale. J'ai voté pour et je vais voter pour reconduire la grève le 12 mars 2012. Je pense qu'il ne faut pas seulement penser à nos intérêts personnels, mais bien regarder ce que l'on peut faire pour la société afin de se doter d'un Québec plus juste, plus éduqué et en meilleure santé économique. Cette grève n'est pas un mouvement individualiste, mais bien collectif.

Quand l'on me dit que je dois payer ma juste part, je me demande où vivent ces personnes. Quand je vais sortir des bancs d'école, je vais donner une bonne partie de mon salaire à l'État afin de payer une grande partie des services publics. De plus, quand je constate que la gestion de nos universités est strictement basée sur la marchandisation de l'éducation, que ces grandes compagnies minières à qui l'on donne des exemptions d'impôts et pour qui l'on construit gratuitement des infrastructures routières pour recevoir des miettes en redevances, je me dis qu'il y en a beaucoup d'autres qui devraient aussi payer leur juste part. Il ne faut pas oublier qu'une augmentation des prêts aux étudiants constitue aussi une augmentation des intérêts à payer aux banques qui fournissent ce service aux étudiants.



Photographie: P-A Lalanne, manifestation régionale de Rimouski

Soyons clairs, la hausse constante des frais de scolarité depuis 2007 n'est pas un enjeu économique, c'est un enjeu idéologique. Cette pensée s'inscrit dans le mouvement du néolibéralisme, qui a commencé avec les réductions d'impôts aux particuliers et aux entreprises (2000-2001: indexation des paliers d'imposition: 2 G\$ par année en moins; 2001-2002: Réduction des taux d'imposition: 1.2 G\$ par année en moins; 2005-2006 : le gouvernement poursuit l'allègement fiscal et indexation: 622 M\$; 2006-2007 : Réduction d'impôt: 950 M\$ par année; 2007-2008) : Élimination progressive de la taxe sur le capital: 890 M\$ dans la réduction de services publics et dans l'instauration de la philosophie d'utilisateur payeur.

Nous savons très bien que c'est la classe moyenne qui va devoir payer plus et qui sera par la même occasion limitée dans son accès à l'université. Une diminution de la fréquentation dans les grandes universités est dommageable pour la société, mais une telle diminution pour nos universités situées en régions, c'est la diminution d'offre de cours et à plus long terme la fermeture de programmes. De telles fermetures seront néfastes pour le développement et la revitalisation de nos régions déjà fragiles.

De plus, augmenter davantage le partenariat avec les entreprises privées pour financer les universités et la recherche est assurément l'une des pires associations qui pourraient arriver. En effet, cette stratégie mine les principes fondamentaux de l'indépendance des universités et va, à long terme, nuire à la réputation scientifique de neutralité qui doit les caractériser... On ne mord pas la main qui nous nourrit. L'éducation est un droit fondamental accessible à tous afin de construire une société meilleure. J'invite Madame la ministre et nos grands gestionnaires à fouiller dans leurs archives et à relire le « Rapport Parent », publié dans les années 60 et consacré à la démocratisation de l'enseignement. Il y a dans ce document de grandes vérités et des principes fondamentaux qu'il serait important de rappeler.



Photographie: P-A Lalanne. Occupation du MELS le 29 mars 2012

Rimouski ville étudiante?

Par Pierre-André Lalanne, étudiant au baccalauréat en géographie, UQAR

Rimouski, ville étudiante et même « ville vraiment étudiante » selon le site web de la municipalité. Malgré cela, le maire, M. Éric Forest, s'est refusé à appuyer les étudiants dans leurs revendications. Pourtant, il devrait être le premier à monter aux barricades pour s'opposer à cette hausse irresponsable.

Une université est un moteur de développement et contribue fortement au dynamisme d'une région. Rappelons que la création du réseau des universités du Québec a grandement aidé à la revitalisation des régions du Québec où elles se sont implantées. Il suffit de penser à l'UQAC (Chicoutimi), l'UQTR (Trois-Rivières), l'UQAT (Abitibi) et sans oublier notre chère UQAR à Rimouski.

Ainsi, à Rimouski même, ce sont 2456 étudiants universitaires qui y vivent et y travaillent (automne 2011). De ce nombre, seulement 1300 proviennent de la région du Bas-St-Laurent et un peu plus de la moitié proviennent de la MRC Rimouski-Neigette (bureau du registraire). Cela signifie qu'environ 71 % des étudiants de l'UQAR ne proviennent pas de Rimouski.

Ces 1751 étudiants ne vivent donc pas chez leurs parents et habitent soit en résidence soit en appartement. Ils doivent subvenir eux-mêmes à leurs besoins et pour plusieurs d'entre eux, sans aide parentale. Une hausse des frais de scolarité, même minime, pourrait devenir problématique pour plusieurs tandis que pour d'autres, ils devront remettre en question la poursuite de leurs études.

Par ailleurs, L'UQAR est une université régionale qui a une très bonne réputation dans plusieurs domaines d'enseignement. De plus, sa faible fréquentation (en comparaison avec les grosses universités québécoises) lui donne un cachet unique. Cependant, cet aspect de proximité a un effet pervers, car dans certains départements il y a une moins grande offre de cours dû à une plus faible fréquentation. Advenant une baisse de fréquentation des universités en région, certains départements ne pourront plus offrir certains cours ou certaines spécialités et à long terme cela engendrera peut-être la fermeture de certains programmes.

Une université située en région permet d'offrir une meilleure accessibilité aux études supérieures. Elle permet, entre autres, à la population étudiante de demeurer dans son milieu d'origine ou à proximité. Ce type université permet également d'attirer des gens de l'extérieur et d'engendrer la rétention du savoir dans nos régions. Cela contribue au développement et à l'autonomie régionale tout en favorisant une occupation dynamique du territoire, qui constitue une priorité de notre gouvernement, soit dit en passant.

Photographie: P-A Lalanne , manifestation régionale de Rimouski



Il est évident qu'avec une hausse importante des frais de scolarité, comme celle décrétée par le gouvernement Charest, cette mission risque d'être compromise. En effet, plusieurs étudiants venant de l'extérieur préféreront demeurer dans leur coin de pays ou fréquenter les universités des grandes villes qui seront en mesure d'offrir une plus grande variété de programmes et de cours. Présentement, plusieurs étudiants quittent les grandes villes pour venir étudier à Rimouski (276 étudiants, de Laval, Montréal, Québec et Chaudière-Appalaches en 2011). Avec une augmentation, ils risquent de décider de rester chez leurs parents afin de minimiser leurs coûts d'études universitaires.

De plus, plusieurs études démontrent que la hausse prévue des frais de scolarité sera particulièrement néfaste pour les étudiants de première génération (les étudiants dont leurs parents ne sont pas allés à l'Université) ainsi que pour les familles de la classe moyenne. Elle aura un effet dissuasif étant donné le niveau élevé de l'endettement, mais surtout parce que les étudiants provenant de la classe moyenne n'ont pas accès aux bourses et très rarement aux prêts (étude du réseau des universités du Québec). En considérant le fait que le revenu familial moyen des étudiants de l'UQAR soit de 47 533 \$ et que 72 % des étudiants sont de première génération, il est évident que la hausse sera néfaste pour l'UQAR, la ville de Rimouski et tout l'Est-du-Québec.

Enfin, ajoutons que l'immigration et la venue d'étudiants en provenance de l'étranger constituent également un excellent moyen de vitaliser nos régions, car elles permettent d'apporter de nouvelles connaissances et de repeupler des territoires qui sont trop souvent délaissés par les Québécois. Par exemple, plus de 240 étudiants français sont inscrits à l'UQAR. Rappelons que ces gens paient le prix d'un étudiant québécois (en vertu d'entente Québec-France) et le que ministère de l'Immigration leur demande de disposer d'environ 10 000 \$ pour pouvoir venir au Canada pour étudier.

Selon un article paru dans le journal *Le Monde*, une augmentation de 75 % des frais de scolarité pourrait en décourager plusieurs. Il ne faut surtout pas oublier que dans la majorité des pays d'Europe de l'Ouest l'éducation supérieure est gratuite ou à très faible coût (France, Finlande, Norvège, Allemagne, Italie, Autriche, République tchèque, Suède et le Danemark où les étudiants sont même payés pour aller à l'Université).

M. Forest et le Recteur de l'UQAR se sont dit contre une hausse qui ne serait pas accompagnée d'un élargissement du programme des prêts et bourses et de la mise en place de nouveaux outils financiers pour accompagner les étudiants, en particulier pour ceux de la classe moyenne. (83 % des étudiants devront piger dans leurs poches pour payer cette hausse.)



Photographie P-A Lalanne, manifestation nationale du 22 mars 2012 à Montréal

Cependant, avec une telle mesure et avec le niveau élevé de bureaucratie que l'on connaît, convenons que cela ne fera qu'alourdir le processus et sera tout aussi inefficace que le régime actuel.

De plus, augmenter la quantité de prêts ainsi que d'autres mesures d'aide financière similaires, augmenteraient les taux d'intérêt que le gouvernement paie actuellement aux Banques. En effet, en prenant la hausse de 1625 \$ annoncée et en considérant un réajustement de l'aide financière, les intérêts payés aux banques, les frais de gestion occasionnés par cette mesure, ainsi que la perte en crédit d'impôt, il ne restera que 40 % du montant de la hausse disponible pour financer les universités (étude de l'IREC). Il serait beaucoup plus logique de couper à la source, c'est-à-dire de geler les frais de scolarité, voire même de les réduire, au lieu d'augmenter les dépenses pour pallier à cette hausse.

Il ne faut pas oublier que depuis 2007 les frais de scolarité ont augmenté de 500 \$ par session (50 \$ par session sur 5 ans). Il y a d'autres moyens de subventionner l'éducation supérieure. Plusieurs propositions ont d'ailleurs été formulées au gouvernement : revoir les paliers d'impôts (ce qui n'augmenterait pas les impôts de la classe moyenne), aller chercher une « juste part » des redevances sur nos ressources naturelles, demander aux grandes entreprises de contribuer davantage au financement (via une taxe sur l'éducation ou encore une augmentation de l'impôt sur leurs profits), etc.

Les alternatives existent. Agissons tous ensemble pour un avenir avec une population plus instruite et pour des régions dynamiques qui ont à cœur de défendre la jeunesse étudiante! Je demande au conseil municipal et au recteur de l'UQAR de revoir leur position afin de mieux défendre les intérêts sociaux et économiques de notre région. Portez tous fièrement le carré rouge et contribuez à faire entendre au gouvernement qu'une hausse de 1625 \$: ça ne passe pas!



Photographie P-A Lalanne, sit-in à la mairie de Rimouski



Finissants 2012



Par Audrey Fournier, étudiante au baccalauréat en géographie, UQAR

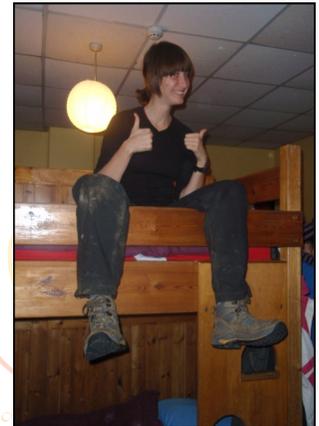
Voilà, ça s'en vient ! Après trois années de dur labeur, mais aussi d'apprentissages plus qu'intéressants, notre périple au sein du baccalauréat en géographie prend fin. Nous en garderons bien des souvenirs : les nombreuses sorties terrain, les tp d'Antoine et les fameux jeux de mots de Bernard n'en sont que quelques exemples. Que vous continuiez à la maîtrise ou que vous envisagiez de vous lancer sur le marché du travail, il n'y a qu'une chose à dire : bonne chance à tous et à toutes !



Simon Massé



Gabriel Joyal



Annabelle Cambron-
Premont



Valérie B.Hamel



Olivier Parent



Rosalie Davreux

En attendant l'été...laissez place à votre imagination avec ce
dessin à colorier!!!



Oyé ! Oyé !

Avis à la population !

Nous vous rappelons que cette revue de géographie n'existe qu'avec votre contribution... alors préparez vos plumes pour l'automne 2012 !!!!



Saisissez l'occasion de partager vos expériences, vos travaux de recherches, vos voyages dans **VOTRE** revue de Géo !!!

Géographe un jour, Géographe toujours !!!

